

Demande déposée le 30/09/2021	
Par :	Monsieur SADADOU Raphaël
Demeurant à :	38 Chemin des Ferrages 83560 GINASSERVIS
Sur un terrain sis à :	BOURDAS 83560 SAINT-JULIEN 113 BS 32
Nature des Travaux :	Aménagement d'une ancienne bergerie en habitation

N° PC 083 113 21 A0039

Surface de plancher créée: 54 m²

Surface de plancher nouvelle : 54 m²

Le Maire de la Ville de SAINT-JULIEN

VU la demande de permis de construire déposée par Monsieur SADADOU Raphaël et accordée le 31/12/2021 ;

VU la demande d'annulation dudit permis de construire présentée le 30/07/2025 par Monsieur SADADOU Raphaël ;

VU le code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article unique :

Le permis de construire est **ANNULÉ** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

SAINT-JULIEN, le

22/08/2025

Le Maire,



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.